



Royan, le 10 juillet 2020

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Samedi 18 juillet 2020
à 10 h 00
(Gymnase Cordouan)**

Cette séance sera organisée de manière à respecter rigoureusement les règles sanitaires en vigueur notamment les mesures de distanciation sociale.

Cette séance sera également accessible au public, la jauge maximum est fixée à 50 personnes maximum.

Ordre du jour

1. Délégation de pouvoirs du conseil municipal au profit du Maire.
2. Modalités d'exonération des tarifs dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19.
3. Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie COVID 19.
4. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) - Exercice 2020 - Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).
5. Participation aux dépenses de fonctionnement de l'établissement privé du 1er degré sous contrat d'association, école élémentaire Sainte-Marie / Saint Jean-Baptiste - Année scolaire 2019/2020.
6. Participation aux dépenses de fonctionnement de l'établissement privé du 1er degré, école maternelle Sainte-Marie / Saint Jean-Baptiste - Année scolaire 2019/2020.
7. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'Union des Marais du département de la Charente-Maritime (UNIMA).
8. Désignation des représentants du conseil municipal auprès de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime (FDGDON 17).

9. Désignation des représentants du conseil municipal au sein des Conseils d'Administration des lycées, des collèges et des Conseils d'Écoles des établissements du 1er degré.
10. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du comité du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER).
11. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du comité de jumelage.
12. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'association du Centre Socioculturel de Royan.
13. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS).
14. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association "Groupement d'Intérêt Commercial et Communal (GICC) Royan Shopping".
15. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis.
16. Centre Hospitalier de Royan - Représentation de la commune au sein du conseil de surveillance.
17. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du syndicat mixte SOLURIS.
18. Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
19. Enfouissement des réseaux, de basse tension, de télécommunication et d'éclairage public - Rue des cerisiers et carrefour giratoire avenue de Rochefort.
20. Cession au département de la Charente-Maritime des parcelles cadastrées BC 11 - 177 - 178 situées lieu-dit "Pontailac" à Royan et CE 143 située lieu-dit "Langlade" à Royan, au titre des mesures environnementales compensatoires, liées à l'aménagement de la RD 750, à l'entrée de Royan.
21. Bilan des transactions immobilières - Année 2019.
22. Déclaration préalable déposée par Monsieur MARENGO - Désignation d'un membre du conseil municipal pour statuer sur la demande.

. Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick MARENGO', is written over the printed name. The signature is stylized and fluid.